

# CAP ESMS 2025

ENJEUX DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

20/06/2025

# TABLE RONDE 2

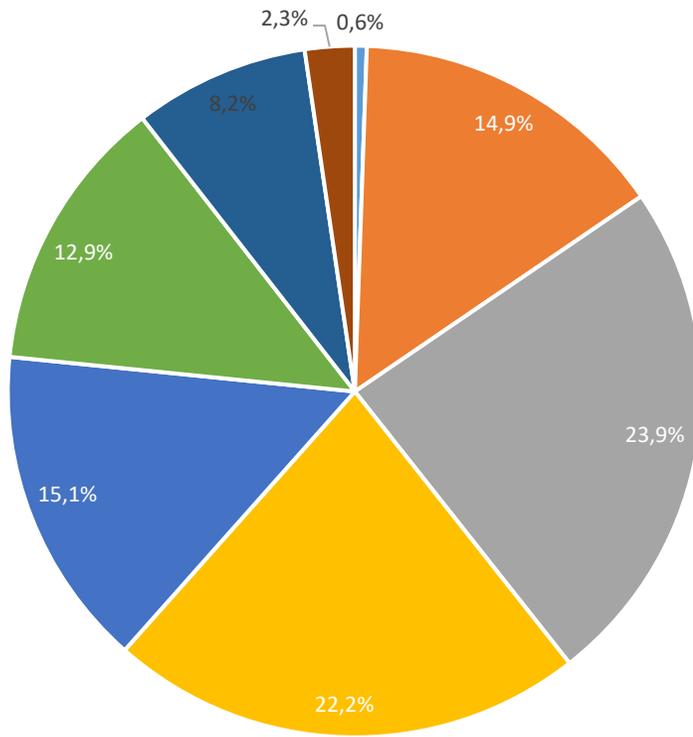
## LES RESSOURCES HUMAINES

Restitution synthétique des données  
2023 des **tableaux de bord de la**  
**performance des ESMS 2024**  
**Axe Ressources Humaines**

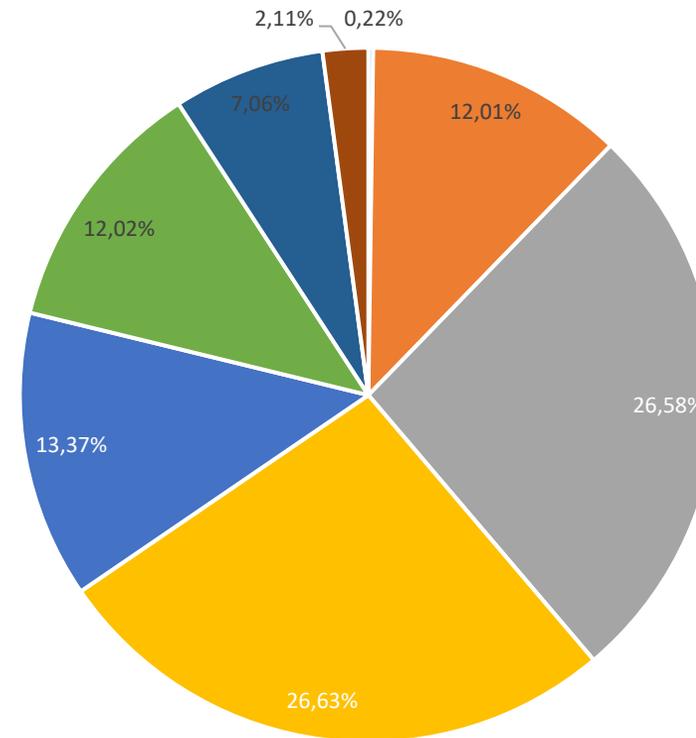
TABLE RONDE 2  
LES RESSOURCES  
HUMAINES

# Répartition des âges du personnel au 31/12/2023

Groupe Homogène d'ESMS pour PA



Groupe Homogène d'ESMS pour PH



- Moins de 20 ans
- 20 - 29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 - 54 ans
- 55 - 59 ans
- 60 - 64 ans
- Plus de 65 ans

- Moins de 20 ans
- 20 - 29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 - 54 ans
- 55 - 59 ans
- 60 - 64 ans
- Plus de 65 ans

**En moyenne 10% des professionnels en ESMS a plus de 60 ans  
(VS 7% en SSIAD et 20% en ESAT)**

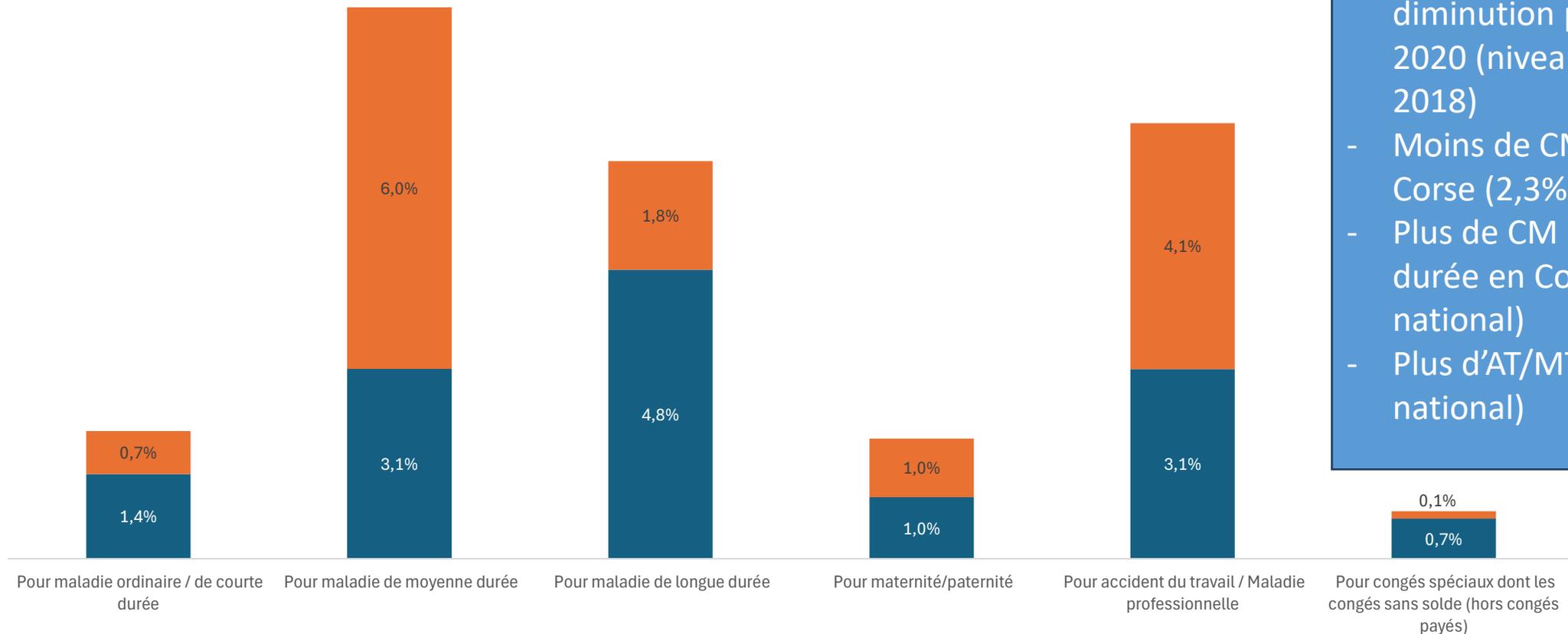
**Tableau 1 – Principaux indicateurs de tension dans les ESMS en 2023<sup>1</sup>**

		Taux d'absentéisme	Taux de vacance	Taux de présence	Taux de rotation
Enfants ESH <sup>2</sup>	Établissements	10,7 %	3,9 %	85,7 %	21,7 %
	Services	9,3 %	6,2 %	85,1 %	15,1 %
Adultes ESH	Établissements <sup>3</sup>	13,0 %	5,2 %	82,4 %	34,6 %
	ESAT	8,7 %	2,3 %	89,2 %	12,4 %
	Services	9,6 %	5,2 %	85,6 %	15,7 %
EHPAD		11,4 %	4,1 %	85,0 %	25,6 %
Services multi-clientèle		13,3 %	7,7 %	80,0 %	19,8 %
<b>TOUS ESMS</b>		<b>11,5 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>84,5 %</b>	<b>24,4 %</b>

Source : ANAP (TDBMS 2023), traitements CNSA.

## Focus : taux d'absentéisme au sein des ESMS en Corse

Taux d'absentéisme par motif pour les ESMS PA



Taux moyen national EHPAD :

- un taux d'absentéisme régional en EHPAD > national (14% vs 11,4%) malgré une diminution progressive depuis 2020 (niveau équivalent à 2018)
- Moins de CM courte durée en Corse (2,3% national)
- Plus de CM moyenne/longue durée en Corse (2,9% et 2,4% national)
- Plus d'AT/MT en Corse (2,1% national)

## Focus : taux d'absentéisme au sein des ESMS en Corse

Taux d'absentéisme par motif pour les ESMS PH

ESMS PH	Taux d'absentéisme	Pour maladie ordinaire / de courte durée	Pour maladie de moyenne durée	Pour maladie de longue durée	Pour maternité/paternité	Pour accident du travail / Maladie professionnelle	Pour congés spéciaux dont les congés sans solde (hors congés payés)
C.A.M.S.P	8,4%	0,9%	2,0%	4,4%	0,9%	0,2%	0,0%
C.M.P.P	9,2%	0,8%	1,7%	6,7%	0,0%	0,0%	0,0%
E.A.M	23,5%	0,1%	5,2%	12,4%	1,4%	3,4%	0,9%
E.S.A.T	15,3%	0,8%	3,0%	9,5%	0,0%	1,9%	0,1%
I.E.M	12,3%	0,7%	2,0%	7,0%	0,9%	0,0%	1,7%
Institut d'éducation sensorielle pour sourds et aveugles	25,9%	1,5%	5,8%	18,4%	0,0%	0,0%	0,1%
I.M.E	15,4%	1,2%	2,1%	8,0%	1,1%	1,0%	2,0%
I.T.E.P	13,4%	0,7%	2,7%	7,2%	0,7%	1,3%	0,9%
M.A.S	13,5%	0,7%	1,9%	5,8%	0,7%	3,7%	0,7%
S.A.M.S.A.H	14,5%	1,2%	1,3%	9,6%	1,2%	0,0%	1,2%
S.S.I.A.D	16,6%	0,2%	7,0%	1,8%	0,5%	7,0%	0,1%
S.E.S.S.A.D	5,5%	0,9%	2,6%	0,8%	0,2%	0,0%	0,9%

### Secteur enfance :

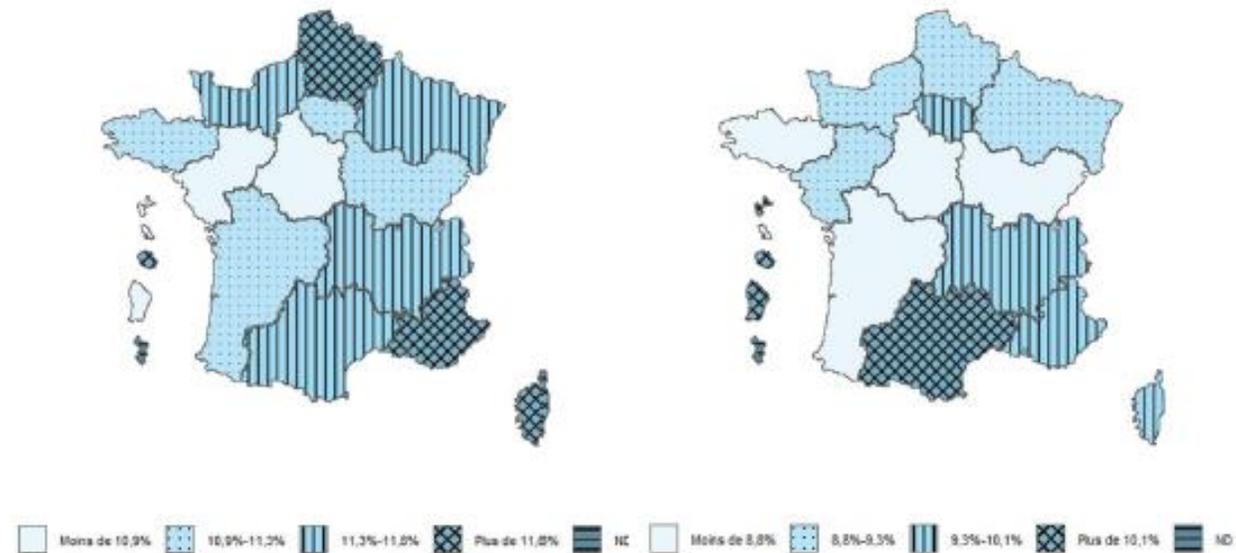
- Taux d'absentéisme en établissement > à moyenne nationale – écart de 2 à 5 points (cohérent sur services)
- Plus de CM longue durée et AT/MP qu'au niveau national mais moins de CM courte et moyenne durée

### Secteur adultes :

- Un taux près de 2 fois supérieur à la moyenne nationale au niveau des EAM (FAM) et des ESAT mais cohérent sur les MAS
- Un taux très inférieur au niveau des SESSAD (-4 points) mais nettement supérieur sur SAMSAH/SSIAD
- CM longue durée et AT/MP très supérieur moyenne nationale pour EAM et ESAT

## Focus : taux d'absentéisme au sein des ESMS en Corse

Figure 3 – Taux d'absentéisme (%) dans les établissements (gauche) et services (droite) par région en 2023<sup>1</sup>



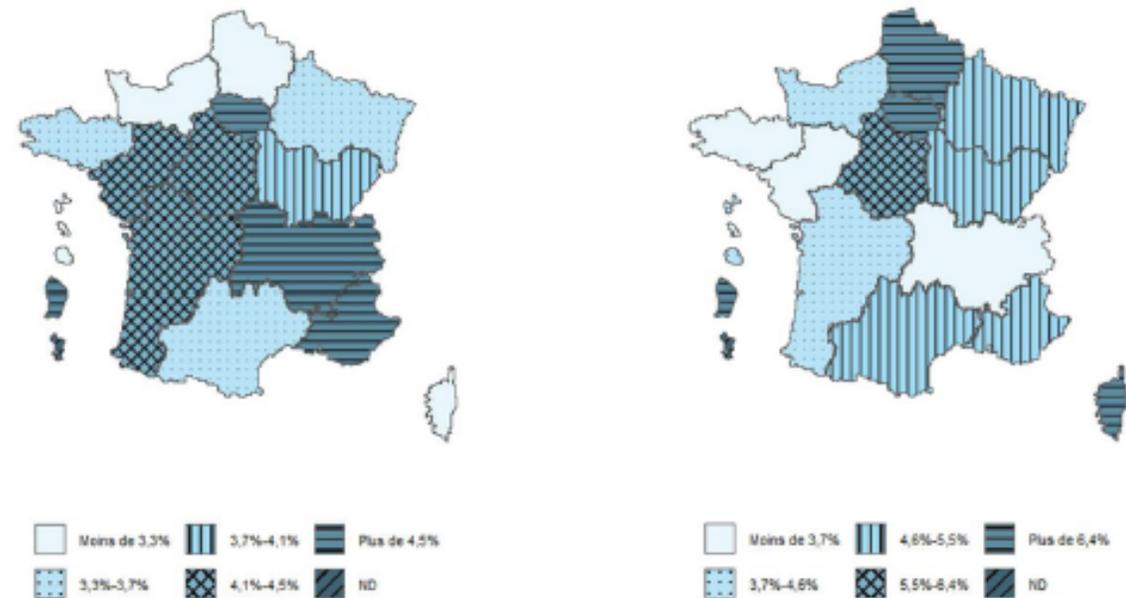
Lecture : Les régions sont réparties en quintiles selon le taux d'absentéisme en établissement ou en service. En 2023, le taux d'absentéisme en établissement en Nouvelle-Aquitaine se situe entre 10,9 et 11,3 %. Les agrégations par région peuvent refléter des différences de composition de l'offre (représentativité de chaque type de structure par région) plutôt que des différences de comportement des agents ; on parle alors d'effets de composition.

Champ : Établissements pour personnes en situation de handicap et EHPAD, services pour personnes en situation de handicap.

## Les régions sont affectées de manière hétérogène

La figure 6 est une représentation régionale des taux de vacance en établissements et dans les services en 2023. La répartition est relativement homogène, la majorité des régions comptant autour de 4 % de vacances dans les établissements et de 5 % dans les services. Bien que ces moyennes soient proches, les taux de vacances extrêmes sont nettement plus élevés dans les services que dans les établissements.

**Figure 6 – Taux de vacance (%) dans les établissements (gauche) et services (droite) par région en 2023**



Lecture : Les régions sont réparties en quintiles selon le taux de vacance en établissements ou en services. En 2023, le taux de vacance en établissements en Normandie est de moins de 3,3 %.

Champ : Établissements pour personnes en situation de handicap et EHPAD, services pour personnes en situation de handicap.

Le taux de vacance :

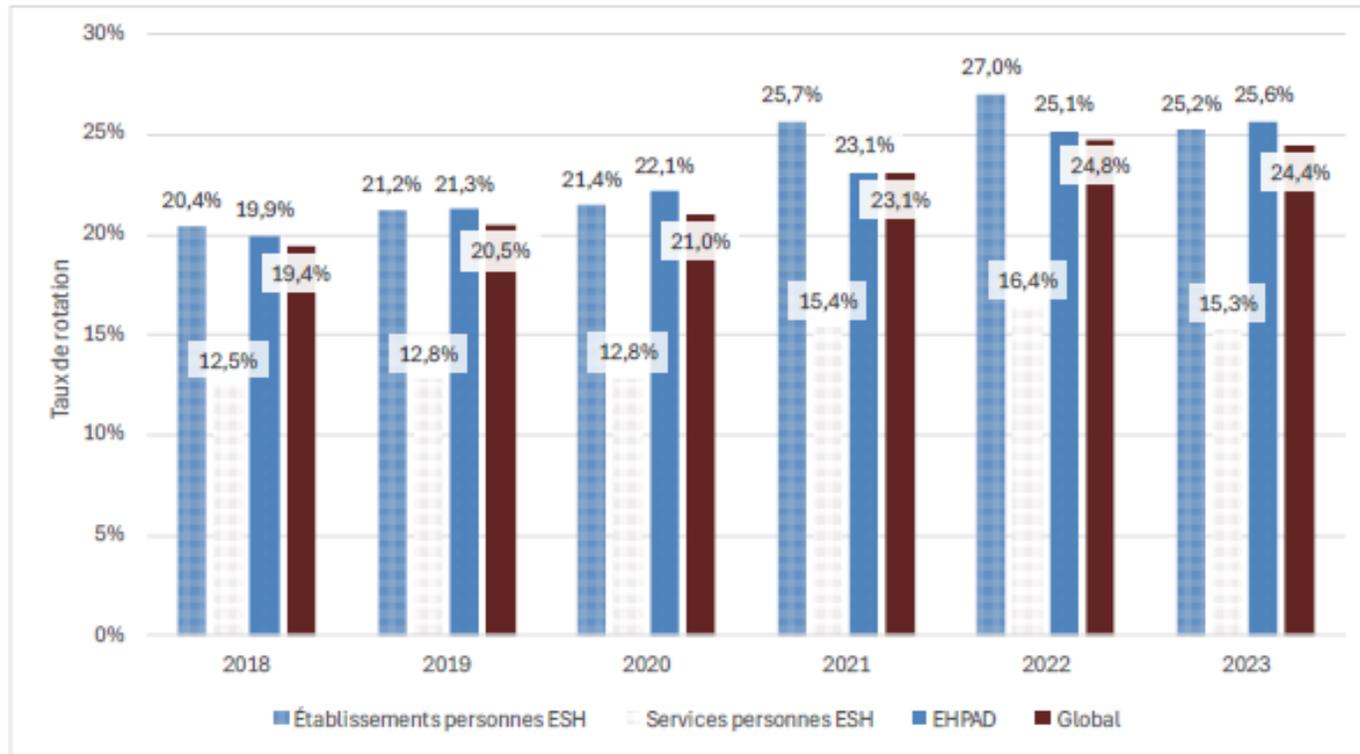
Taux de vacance en établissement (PA/PH) en Corse 3% : des données inférieures aux moyennes nationales

Taux de vacance dans les services en Corse 7% : des données supérieures aux moyennes nationales

→ A venir analyse par catégorie d'ESMS

## Le taux de rotation

**Figure 8 – Évolution du taux de rotation dans les ESMS**



Lecture : En 2022, le taux de rotation dans les ESMS est de 24,8 %. Dans les services pour personnes en situation de handicap, il est de 16,4 %.

Champ : Établissements et services pour personnes en situation de handicap, EHPAD et services multi-clientèle.

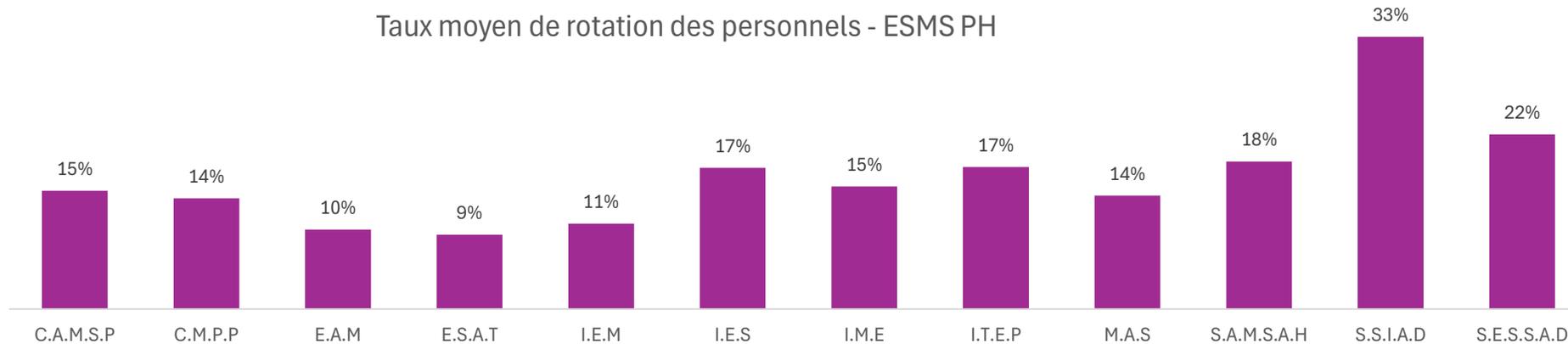
Source : ANAP (TDBMS 2017-2023), traitements CNSA.

- Un taux moyen régional largement inférieur au niveau des EHPAD (13%), mais très supérieur au niveau des services (+10 points)
- Pour autant un recours aux CDD de remplacement très faible au niveau des SSIAD

ESMS PA	Nombre total de CDD de remplacement en 2023
E.H.P.A.D	2579
S.S.I.A.D	43
<b>Total général</b>	<b>2622</b>

## Le taux de rotation

Taux moyen de rotation des personnels - ESMS PH



ESMS PH	Nombre total de CDD de remplacement en 2023
C.A.M.S.P	4
C.M.P.P	11
E.A.M	331
E.S.A.T	21
I.E.M	280
I.E.S	1
I.M.E	91
I.T.E.P	17
M.A.S	696
S.A.M.S.A.H	4
S.S.I.A.D	38
S.E.S.S.A.D	28
<b>Total général</b>	<b>1522</b>

- Un taux régional supérieur de 20 points au niveau des SSIAD
- Un taux cohérent au niveau des CAMSP-CMPP, mais très supérieur au niveau des SESSAD (+7 points)
- Des taux régionaux systématiquement inférieurs au niveau des EMS handicap
- Les MAS concentrent 46% des CDD de remplacement



## La Direction Adjointe RH en santé

---

- ❖ Yannick BONINI : Directeur Adjoint
- ❖ Julia GUIDICELLI : Chargée de mission RH, référente des professions médicales
- ❖ Karine FICHTNER : Chargée de mission RH, référente des professions paramédicales (exercice et formation) et référente QVCT

### Ses missions :

- . Mettre en œuvre les politiques relatives à la démographie médicale, veiller à l'adéquation des ressources humaines du système de santé et des offres de formation aux besoins du territoire, accompagner les établissements sanitaires et médicosociaux dans la mise en œuvre de la réglementation RH ;
- . S'agissant de la formation, la DA RH en santé assure le contrôle et le suivi pédagogique des instituts de formation, préside leurs instances de gouvernance et participe à la détermination de leurs quotas et des capacités d'accueil ;
- . Participer aux différentes commissions organisées par la DREETS (CRAE, VAE, jurys de diplomation) ;
- . S'engager dans les procédures d'amélioration des conditions de travail dans les établissements via la référente QVCT.

La DA RH en santé a un rôle d'accompagnement et de coordination des différents acteurs



[ars-corse-rh-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-corse-rh-sante@ars.sante.fr)



## QUELQUES ACTEURS

### COLLECTIVITE DE CORSE

---

- Détient une compétence de coordination des politiques de formation professionnelle, notamment au travers du schéma régional des formations sanitaires et sociales et du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles.

### ARACT et CARSAT

---

- Des conventions signées ou en cours de signature dans l'objectif de :
  - . Construire et mettre en œuvre des approches coordonnées d'accompagnement des établissements dans leur démarche de prévention des risques professionnels ;
  - . Améliorer la lisibilité et la connaissance des différents dispositifs d'accompagnement et offres de service ;
  - . Partager les informations et les mesures de prévention à promouvoir pour diminuer les risques professionnels et améliorer les conditions de travail des personnels des établissements.

## DREETS

---

### Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

- Service de l'Etat qui agit pour promouvoir le principe d'égalité d'accès à la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire. Il coordonne notamment la gestion des fonds de la formation des demandeurs d'emploi dans le cadre du Plan d'investissement dans les Compétences afin de développer les compétences des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et des jeunes sans qualification, répondre aux besoins de recrutement des entreprises, notamment pour des métiers en tension et contribuer à la transformation des compétences.
- **CRAE** : Commission régionale d'autorisation d'exercice qui examine les demandes des candidats titulaires d'un diplôme européen souhaitant exercer en France. Les membres de la commission examinent l'ensemble de la formation, théorique et pratique, ainsi que l'expérience professionnelle du candidat. Le plus souvent des mesures compensatoires sont demandées sous la forme de stage d'adaptation dans les domaines qui sont insuffisamment maîtrisés dans le parcours. Le texte prévoit également une épreuve d'aptitude portant sur ces domaines mais c'est peu fréquent. La décision finale appartient au préfet de région (DREETS) qui décide, après avis de la commission, de la suite à donner à la demande.
- **VAE** : Commission de validation des acquis qui étudie les demandes des personnes souhaitant obtenir un diplôme, un titre ou certificat de qualification sans avoir suivi la formation. Les membres de la commission étudient le dossier et sa recevabilité au regard notamment de la durée d'activité requise et vérifie que les acquis du candidat correspondent aux aptitudes, aux connaissances et aux compétences du diplôme visé.

## FRANCE TRAVAIL

---

- Intervention de Madame MOREL.

# Présentation de France Travail

## Les OPCO

---

### Opérateurs de compétence

- Ils ont pour mission de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.
- Convention signée avec ANFH/OPCO Santé/Uniformation afin de mutualiser des actions communes de formation. Après une journée organisée en mars dernier à Corte, une session est en cours de programmation pour l'automne en lien avec l'APEC.

## Plateforme des métiers de l'autonomie

---

- Intervention de Madame LOPEZ et de Madame MARTINI.

## Présentation de la Plateforme des Métiers de l'Autonomie

Présent depuis la fin d'année 2021 sur le Territoire de la Corse.

SOUTIEN financier et opérationnel de CNAS- ARS- CDC – ADEC – FEDER et des différents acteurs locaux (France Travail / Mission locale, Cap emploi....).

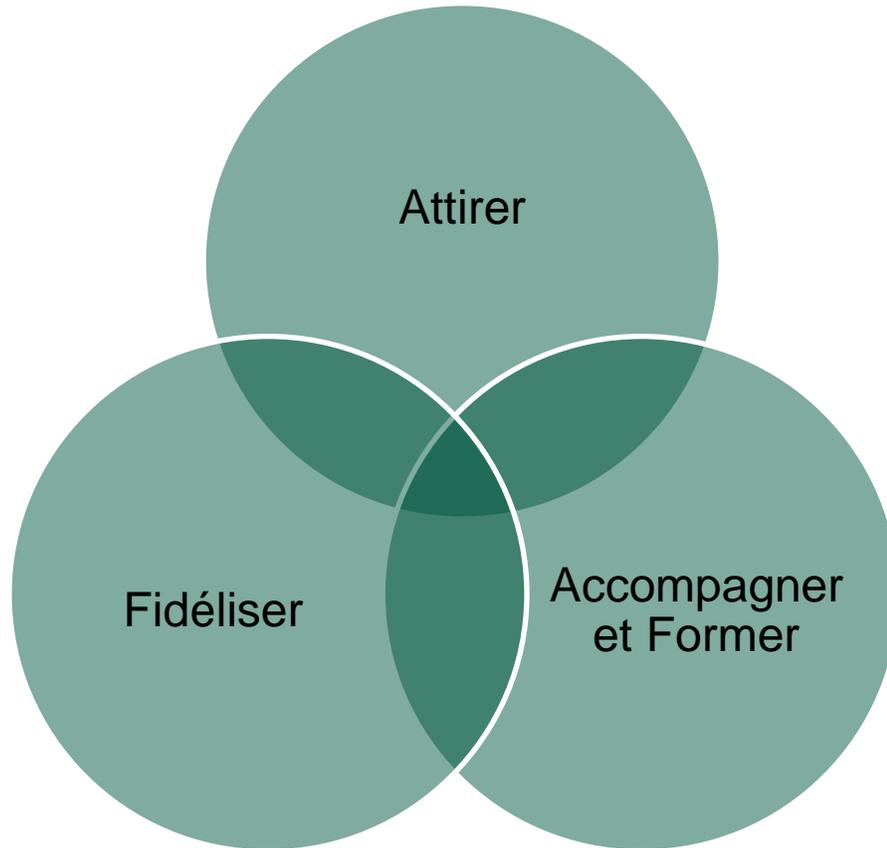
*La plateforme des métiers a pour but de coordonner et d'intégrer une palette de services portés par des acteurs complémentaires dans le champ de l'emploi et des politiques d'autonomie en direction des demandeurs d'emploi, des salariés, des SAAD, des établissements et services médico-sociaux et des employeurs à l'échelle régionale.*

Intervient en Amont des recrutements pour s'assurer de l'intégration durable des candidats.

---

# Les actions de la Plateforme des métiers de l'autonomie

## 6 Axes



- **Valoriser et sensibiliser aux métiers du secteur**
- **Proposer des actions favorisant le recrutement**
- **Proposer des parcours d'orientation, de formation permettant l'accès à l'emploi**
- **Proposer un accompagnement à la prise de poste pour les nouveaux salariés**
- **Proposer des actions de fidélisation et de mobilité choisie des personnes en poste**
- **Proposer des actions d'appui à la qualité de vie au travail et de lutte contre la sinistralité**

# VALORISER ET SENSIBILISER AUX METIERS DU SECTEUR PROPOSER DES ACTIONS EN FAVEUR DU RECRUTEMENT

Évènements à destination du  
Grand public et des  
professionnels



La Plateforme des métiers de l'autonomie vous invite au Village de l'autonomie  
dédié à la formation, l'insertion et l'orientation !

CAP SOLIDAIRE  
PLATFORME DES METIERS DE L'AUTONOMIE

**LUNDI 7 OCTOBRE**

Palais des Congrès - Palazzu d'I Congressi  
Quai l'Herminier, 20000 Ajaccio

9H30  
-  
16H30

## Village de l'autonomie

UN VILLAGE SOUS FORME DE STANDS,  
COMPOSÉ DE QUARTIERS

- LA FORMATION
- L'INSERTION
- L'EMPLOI
- LES AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES
- ZONE D'ANIMATION

ENTRÉE LIBRE

cnsa Agence Régionale de Santé Corse ars République Française

Visites d'Établissements



Informations Collectives chez  
nos partenaires de l'emploi

# VALORISER ET SENSIBILISER AUX METIERS DU SECTEUR PROPOSER DES ACTIONS EN FAVEUR DU RECRUTEMENT

## Ateliers petits déjeuner



## Action Handi-Olympiades



**Mieux faire connaître les métiers.**

**Valorisation du travail** ( Témoignages de professionnels ) Utilité social des métiers.

**Attirer de nouveaux candidats** : Montrer la Réalité du Terrain , susciter des vocations et répondre au besoin RH.

**Renforcement du lien social:** Créer du lien entre les professionnels et les citoyens - Encourager l'engagement citoyen.

## PMSMP

*Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel*

## PROPOSER DES PARCOURS D'ORIENTATION FAVORISANT L'ACCES A L'EMPLOI ACTIONS DE FORMATION

### Recensement des Offres de Formation du Territoire et orientation des Candidats

- Lien avec les différents OF du Territoire
- Accompagnement des candidats

### Formation « Découverte des Métiers de l'autonomie »

- Module de formation de 21 heures
- Plusieurs fois dans l'année
- Présentation de l'environnement
- Des différents métiers des lieux d'exercices
- Les savoirs Faire et savoirs Etre

# PROPOSER DES ACTIONS D'APPUI A LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

## JOURNEE QVCT

En partenariat avec l'ARACT

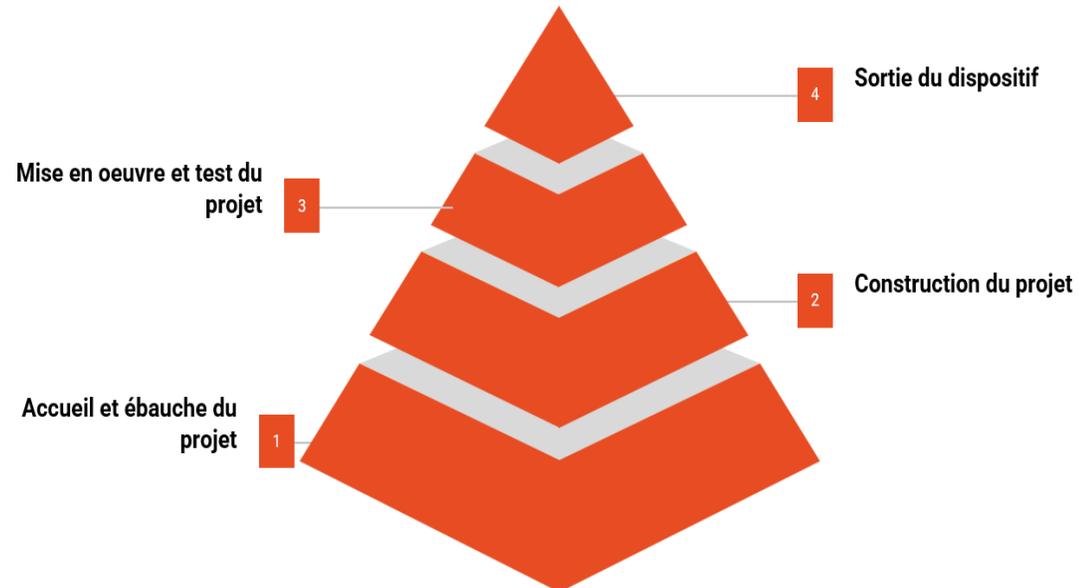


INTERVENTION  
PSYCHOLOGUE CLINICIEN ET  
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

- Evaluer l'adéquation entre le projet de la personne et son profil
- Déceler d'éventuels freins liés à la souffrance psychique
- Etudier la possibilité de faire du projet rêvé un projet réalisable
- Bilan Post- Immersion

## Accompagnement renforcé → Parcours sans rupture

Un accompagnement renforcé des personnes les plus éloignées de l'emploi contribuant à la levée des freins



### Equipe de CIP :

- Actions en faveur de la mobilité ;
- Aide à la réalisation de démarches ;
- Aide à la gestion des problématiques familiales (garde d'enfants) ;
- Soutien dans la recherche de logement.

### MOBILISATION DES DISPOSITIFS EXISTANTS!

(Exemple : PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel - POEC: En partenariat avec France Travail et OPCO ...)

## Pour finir.....

VENIR EN  
SOUTIEN  
DES ESMS

OUTIL DU  
TERRITOIRE

SYNERGIE  
ENTRE  
LES  
ACTEURS

PFM

SECURISER  
LES  
PARCOURS  
ET  
EMBAUCHES

ATTIRER LES  
PROFESSIONN  
ELS DE DEMAIN

MOBILISER  
LES  
DISPOSITIFS  
EXISTANTS

## Contacts acteurs en RH en Corse

Organisme	Contact	Téléphone	Mail
ARS	M BONINI Yannick	04.95.51.99.50	ars-corse-rh-sante@ars.sante.fr
	Mme FICHTNER Karine	04.95.51.98.61	
	Mlle GUIDICELLI Julia	04.95.51.98.81	
Collectivité de Corse	M PINELLI Stéphane	04.95.51.63.76	stephane.pinelli@isula.corsica
OPCO Santé	Marion MARESNI	04 91 14 09 80	marion.maresni@opco-sante.fr
		07 76 85 92 14	
DREETS	Mme MARIOTTI Barbara	04.95.23.90.49	barbara.mariotti@dreets.gouv.fr
	Mme LUPINU Marilynne	04.95.23.90.51	<a href="mailto:marilynne.lupinu@dreets.gouv.fr">marilynne.lupinu@dreets.gouv.fr</a>
IFMS	Mme KAELBEL Maria – IFMS BASTIA		maria.kaelbel@ch-bastia.fr
	M ANDREANI Gilles – IFMS AJACCIO		g.andreani@ch-ajaccio.fr
CAP SOLIDAIRE	Mme LOPEZ Virginie	04 95 30 30 10 06 79 51 22 73	virginie.lopez@cap-solidaire.corsica
Association « Service Civique Solidarité Séniors »	Mme PLISKAL Camille	06 50 76 69 41	cpliskal@sc-solidariteseniors.fr
ARACT	M MORTINI	06 72 42 69 76	corse.aract.fr
France TRAVAIL	Estelle CREMONA	04 95 55 24 41 06 26 34 55 55	estelle.cremona01@pole-emploi.fr
CARSAT	M STEFANI Jean-Claude	04 91 85 91 49 06 28 45 46 33	jean-claude.stefani@carsat-sudest.fr



## ➤ Parcours spécifique d'accès aux IFSI pour les aides-soignants (pas encore déployé sur le territoire)



Qui ?

Aides-soignants ayant 3 années d'expérience dans les 5 dernières années et possédant l'AFGSU (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) niveau 2 en cours de validité.



Comment ?

Présenter et être retenu aux épreuves d'entrée à l'IFSI par la voie de la formation professionnelle continue (FPC).  
Formation de 3 mois à temps plein pour mettre en place les conditions pour réussir le changement de posture professionnelle.

Accompagnement soutenu en 2<sup>ème</sup> année d'IFSI.



Pourquoi ?

Faciliter et sécuriser les parcours des AS vers le métier d'IDE.

Contribuer à l'augmentation des effectifs d'IDE.

Valoriser l'expérience des AS en facilitant leur progression de carrière.

## ➤ Réingénierie de la formation IDE à venir

- . Publication du décret n°2024-1134 du 4 décembre 2024 portant diverses modifications relatives à la formation conduisant au DE d'Infirmier.
- . Ajustement du volume horaire de formation : 4600 heures d'enseignement théorique et clinique.
- . 66 semaines de stage **soit 6 semaines de plus par rapport au référentiel de 2009.**
- . Stages à envisager sur **chacune des typologies afin de diversifier les prises en soins.**



Une forte sollicitation est à attendre pour accueillir les stagiaires.

- Ecole des cadres de santé : ouverture en septembre 26 à l'IFMS d'Ajaccio.
- IBODE : réflexion pour une ouverture prochaine.
- Manipulateurs en électroradiologie médicale : ouverture d'un DTS au Lycée Fesch en septembre prochain.
- Formation AS par la voie de l'apprentissage : ouverture en septembre au Pôle de formation AMPARA à Ajaccio.

**Merci pour votre attention**